



Dévolution successorale

Par **Vivianella**, le **21/08/2019** à **13:26**

Bonjour, ma soeur handicapée dont je m'occupais seule est décédée en Mai dernier. J'avais contracté une assurance décès à ma banque, **anonymisation**. Ils me demandent que mes frères, vivant en Italie, aillent au tribunal pour se déssaisir de leurs droits sur la succession (ma soeur handicapée ne possédait rien) car leurs attestations sur l'honneur ne seraient pas valables. Est-ce exact ? Ils me demandent aussi de prouver qu'il n'y a pas d'autres héritiers vivants. Comment le faire ? Je suis dans une situation financière très critique, comment m'en sortir sans frais sachant que l'assurance en question correspond à 7000 euros environs. Pouvez-vous m'aider, me guider ? Merci beaucoup

Par **chaber**, le **21/08/2019** à **14:02**

bonjour
[quote] J'avais contracté une assurance décès à ma banque, [/quote]
Quel rapport avec votre soeur décédée ?

Par **nihilscio**, le **21/08/2019** à **14:14**

Bonjour, Vos frères et vous pouvez demander au greffe du tribunal d'instance de dresser la liste des héritiers dans un acte de notoriété.